



CONSEIL MUNICIPAL DU 09 mai 2012

COMPTE RENDU SOMMAIRE

En préambule, Monsieur le Maire souhaite ajouter un point à l'ordre du jour : Faire les demandes de subvention pour le programme d'électrification. -Approuvé à l'unanimité-.

1) **Approbation du CR du Conseil Municipal du 28/03/2012**

Approuvé à l'unanimité

2) **Personnel communal : Création de postes et protection sociale complémentaire**

En fait, il s'agit de pérenniser deux emplois sur des postes existants en C.D.D., l'un sur le service périscolaire, l'autre sur le service technique d'une part, et d'autre part de faire bénéficier de la promotion interne un autre agent du service scolaire. -Approuvé à l'unanimité-

Par ailleurs, les employeurs territoriaux ont la possibilité d'aider leurs agents à acquérir une protection sociale complémentaire, soit au titre du risque santé, soit au titre du risque prévoyance, soit au titre des deux risques. Il est demandé au Conseil de délibérer en demandant au Centre de Gestion de mener pour le compte de la commune la procédure de mise en concurrence.

A l'issue de la consultation, la collectivité gardera la faculté de signer, ou de ne pas signer la convention de participation. -Approuvé à l'unanimité-.

3) **Schéma de coopération intercommunale**

Monsieur le Maire rappelle la délibération en date du 28 juillet 2011 par laquelle le Conseil s'était prononcé sur le projet de coopération intercommunale arrêté par le Préfet de la manière suivante :

- Avis favorable pour la dissolution du S.I.E. de la Clamouse,
- Avis défavorable à la dissolution du Syndicat Intercommunal de Voirie,
- Avis défavorable à la fusion des SIAEP Puits de Rabieux et SIAEP Puits du Drac.

Le Conseil maintient et confirme ces décisions. -Approuvé à l'unanimité-

4) **Soutien à l'A.C.C.A.R.L.ET.(Restauration scolaire)**

Au vu de la situation délicate de cette association et son souci temporaire de trésorerie, le Conseil décide à titre exceptionnel un paiement anticipé sur la facture de juin et une contribution de soutien de 500 €.



5) Subventions nouvelles 2012

- 200 € au Comité Local pour le Logement Autonome des jeunes (CLLAJ),
- 200 € au Souvenir Français,
- 150 € au Secours Populaire

-Approuvé à l'unanimité-

6) Choix du Maître d'œuvre / Réseaux humides -Avenue du Monument-

Sur une base de travaux de 220 000 € HT, les études seraient prises en charge par MEDIAE pour un montant de 6 600 € HT (7 893 € TTC).

Vote : 1 contre (Thierry FABRE), 1 abstention (Séverine SERIEIS). « *Thierry FABRE s'oppose à ce projet compte tenu des projets déjà engagés ou programmés (prioritaires) et de leur impact sur les finances de la commune* ».

7) Instauration des Déclarations préalables pour les clôtures

Il est proposé de soumettre les clôtures à Déclaration Préalable dans un souci d'harmonisation. (2 abstentions Thierry FABRE et Guy_Charles AGUILAR) -Approuvé à la majorité-

8) Dénomination des voies

Le Maire donne lecture d'une liste de nouvelles dénominations pour plusieurs voies et impasses du village.

-Approuvé à l'unanimité-

9) Programme d'électrification

Le Maire sollicite le Conseil Municipal en vue de procéder aux demandes de subvention.

-Approuvé à l'unanimité-

La séance est levée à 20 H 30

Le Maire, Jean-François RUIZ